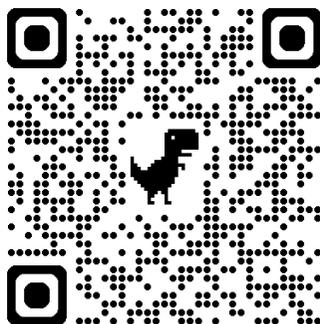


**RETROUVEZ VIA CE QR CODE
PLUS D'INFORMATIONS SUR LA REDUCTION DE
FREQUENCE ET LES SOLUTIONS EXISTANTES POUR
GERER ET REDUIRE VOS DECHETS**



Vous pouvez aussi ces informations sur la page :
<https://www.sitom-sud-rhone.com/je-reduis/reduction-de-frequence/>



MODIFICATION DE LA FREQUENCE DE COLLECTE DES BACS GRIS EN 2026



CONTACTEZ-NOUS

04.72.31.90.88

preventiondechets@sitom-sudrhone.com

www.sitom-sud-rhone.com



250 Allée des Sapins
Parc du Baconnet
69700 MONTAGNY

4



1

A partir du 1^{er} janvier 2026



Bac gris : collecte 1 fois tous les 15 jours (excepté Brignais, 1 fois par semaine)

Bac jaune : collecte 1 fois tous les 15 jours (excepté Brignais, 1 fois par semaine)

POURQUOI REDUIRE LA FREQUENCE DE COLLECTE ?

- 1 **Rationaliser la collecte**
Seulement 60 à 70% des bacs sont collectés à chaque passage et la majorité d'entre eux sont à moitié vides.
- 2 **Réduire l'impact environnemental et les nuisances des collectes**
Réduire les fréquences de collecte permet de réguler la circulation, le bruit et les polluants émis par les véhicules.
- 3 **Maitriser les coûts de gestion des déchets**
La baisse des tournées de collecte permettrait de maitriser l'augmentation globale du coût du service public de gestion des déchets de la commune.
- 4 **Respecter les obligations réglementaires de réduction des ordures ménagères et d'augmentation de la part valorisée (Loi AGEC)**
Emballages, papiers, biodéchets et filières de tri en déchetterie.

LE CONTENU DE LA POUBELLE D'ORDURES MÈNAGÈRES RÉSIDUELLES D'UN HABITANT DU SITOM SUD RHONE en 2024



Attention, pas de produits radioactifs (couches, pansements, produits de soins)

COMMENT REDUIRE VOS OMR (BACS GRIS) ?

TRIONS TOUS NOS EMBALLAGES ET PAPIERS

Déposons tous nos **emballages** en plastique, aluminium, métal et les papiers/ cartonnettes.



TRIONS TOUS NOS EMBALLAGES EN VERRE

Déposons tous nos bouteilles, bocaux sans couvercle, ni bouchon. La vaisselle cassée et les miroirs sont à déposer en déchetterie.



TRIONS TOUS NOS BIODÉCHETS POUR LES VALORISER

Si je dispose d'un jardin, je composte sinon je dépose mes biodéchets dans une borne dédiée ou dans le composteur collectif de ma résidence.



LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS, PENSER À ADOPTER DES SOLUTIONS ÉCO-RESPONSABLES